



COLPOSCOPIE (examen visuel du col de l'utérus)

VOTRE EXAMEN

La colposcopie est un examen qui permet de voir l'intérieur (visualisation agrandie) du vagin et du col de l'utérus. Cet examen est souvent recommandé à la suite d'une cytologie (test Papanicolaou ou PAP) ^[1] anormale.

La colposcopie permet de rechercher de façon plus détaillée des lésions anormales en surface et en profondeur afin d'en préciser la nature (diagnostic) et l'importance.

Il est possible que le médecin fasse des biopsies ^[2] durant l'examen afin de confirmer le diagnostic.

^[1] Prélèvement de sécrétions à la surface et à l'intérieur du col de l'utérus.

^[2] Il s'agit de prélever un très petit morceau de tissu (quelques millimètres) dans le but de l'analyser pour connaître sa nature.

QUOI FAIRE AVANT VOTRE EXAMEN

- Aucune précaution n'est nécessaire avant cet examen.
- Cet examen comporte peu de risque.
- Vous n'avez pas à changer votre médication habituelle ni votre alimentation.
- Il est normal de ressentir un certain degré d'appréhension avant cet examen. Ce malaise devrait se dissiper peu à peu pendant l'examen.
- Apportez une serviette hygiénique.

LE JOUR DE VOTRE EXAMEN

- L'examen dure environ 10 à 15 minutes.
- On vous demandera si vous avez des allergies connues et si vous prenez une médication régulière (Coumadin ou autre).
- Urinez avant l'examen afin d'être plus confortable.
- Portez un ensemble de vêtements à deux pièces, car on vous demandera de retirer les vêtements du bas du corps. Vous devrez ensuite vous allonger sur la table d'examen, placer les talons dans les étriers et glisser les fesses jusqu'au bord de la table.

- Le médecin insérera un spéculum en plastique ou en métal dans votre vagin. Cette étape est un peu inconfortable. Essayez de vous détendre en respirant par la bouche et en relâchant vos muscles abdominaux.
- Le col de l'utérus est nettoyé avec une solution qui peut provoquer une sensation de brûlure ou d'irritation qui ne dure pas.
- Le colposcope est placé devant l'ouverture du vagin afin de permettre une visualisation optimale du col de l'utérus.
- Il est possible que le médecin procède à un test PAP ^[1].
- S'il y a une biopsie, vous pouvez ressentir une douleur brève ou des crampes lors du prélèvement de l'échantillon. Cette douleur ne persiste pas.
- Il est possible qu'un traitement de cryothérapie ^[3] ou au laser *Leep* ^[4] soit fait.

APRÈS L'EXAMEN

- Aucune précaution particulière n'est à prendre. Il peut y avoir un léger saignement vaginal s'il y a eu une biopsie.
- Les résultats vous seront communiqués par votre médecin de famille dans un délai d'environ 2 à 3 semaines.

^[3] La cryothérapie est une procédure simple d'environ 3 minutes. On gèle une partie du col de l'utérus en utilisant l'azote liquide. Elle sert à détruire les cellules anormales qui montrent des changements précancéreux. Elle est aussi utilisée pour le traitement d'une inflammation du col de l'utérus (cervicite).

UNE FOIS À LA MAISON

Si le médecin a fait une intervention à l'aide du *Leep*, évitez toutes relations sexuelles (coït) pour une période d'environ 1 mois ou selon ses recommandations.

Si vous avez un des symptômes suivants :

- saignements persistants
- présence de caillots abondants
- douleur abdominale sévère
- température de plus de 38,5°C



Contactez la clinique externe de gynécologie du CHUS au 819 346-1110, poste 14774.



Si la clinique est fermée : contactez Info-Santé 8-1-1.



Présentez-vous à l'urgence du centre hospitalier le plus près de chez vous.

Auteurs : Maryse Grégoire, inf., M.A; Dr Patrice Laplante; Dr Yves-André Bureau; Suzie Boutin, inf.

Références : Garnier et Delamare, 2002; SFTG Paris-Nord, 2001; ACOG (American College of Obstetricians and Gynecologists), 2010.

© Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) / www.chus.qc.ca
Juin 2011

^[4] La procédure *Leep* est une biopsie (de quelques secondes) qui permet d'exciser les tissus anormaux en utilisant une source électrique.

AIDE-MÉMOIRE

Date de mon examen : _____

Si vous devez annuler votre examen, veuillez aviser le personnel au 819 564-5210 ou au 1 866 638-2601

Endroit : CHUS - Hôpital Fleurimont cliniques externes, lettre E.
3001, 12^e Avenue Nord, 2^e étage